



J'aime Partager 0

Tweeter 0

**Le cabinet Alain Bensoussan Avocats est intervenu en matière de big data.**



Un très grand groupe international souhaitait réaliser un partenariat avec un autre très grand groupe afin de définir et mettre en œuvre un projet de Big data pour profiter des synergies existantes entre leurs deux activités.

Ce projet juridiquement était innovant dans la mesure où au-delà de la problématique du Big data s'ajoutait le partenariat entre les deux entités.

Les éléments de difficulté ont été :

- d'inscrire ce projet dans la conformité Informatique et libertés ;
- de gérer des problématiques comme l'information et le recueil de consentement de clients de base de données existantes ;
- d'assurer la sécurité des données.

Il s'agissait de réaliser un pilotage juridique d'un projet complexe par une approche technico-juridique en fournissant l'ensemble des éléments de conformité rendus nécessaires.

Accompagnement d'un client sur un projet innovant de montre connectée comportant des attributs biométriques (reconnaissance du poignet du porteur).

Le cabinet intervient sur toute la maîtrise juridique du projet et singulièrement sur les problématiques innovantes en termes de :

- objets connectés ;
- biométrie ;
- données à caractère personnel.

[< Précédent](#)

[Suivant >](#)

